

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Loblaw annonce ses résultats pour le troisième trimestre de 2023

BRAMPTON, ONTARIO, Le 15 novembre 2023 Les Compagnies Loblaw Limitée (TSX : L) (« Loblaw » ou la « société ») a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers non audités pour le troisième trimestre clos le 7 octobre 2023¹⁾.

De nouveau ce trimestre, Loblaw a enregistré de solides résultats sur les plans opérationnel et financier, alors qu'elle continue à faire preuve d'excellence en matière de vente au détail. L'accent mis par la société sur la création de valeur dans l'ensemble de ses secteurs de l'alimentation et des pharmacies au détail s'est traduit par une croissance du chiffre d'affaires, une augmentation de la part de marché et une hausse des ventes unitaires. Le chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail reflète la vigueur soutenue des ventes de produits de beauté offerts à l'avant du magasin et l'augmentation des ventes de médicaments sur ordonnance. Dans le secteur de l'alimentation au détail, les magasins à escompte de la société ont bénéficié d'un achalandage accru de clients en quête de qualité et de valeur parmi ses marques contrôlées et ses offres personnalisées PC Optimum^{MC}. La société a poursuivi ses investissements dans l'ouverture de nouveaux magasins à escompte, ayant notamment ouvert son 150^e magasin Maxi dans la communauté de Ville-des-Laurentides, son tout premier supermarché à escompte complet. La marge brute du secteur Vente au détail a fléchi, à la fois dans le secteur de l'alimentation et dans celui des pharmacies, en raison des investissements promotionnels ciblés et de la hausse des pertes. Les investissements accrus visant à réduire le prix des denrées alimentaires se sont reflétés dans l'inflation interne du prix des aliments de la société, qui a été inférieure à l'IPC du secteur de l'alimentation au Canada. Grâce à l'accroissement du chiffre d'affaires et aux mesures de contrôle des coûts continues, le montant ajusté du bénéfice net a affiché une hausse pour le trimestre.

« Nos magasins proposent davantage de valeur, notamment des rabais plus importants sur les produits essentiels, ce à quoi les clients répondent positivement », a déclaré Galen G. Weston, Président du Conseil et Président de Les Compagnies Loblaw Limitée. « Nous restons déterminés à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour lutter contre l'inflation et offrir des prix plus bas aux Canadiens, tout en continuant d'investir pour l'avenir. »

FAITS SAILLANTS DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2023

- Les produits se sont établis à 18 265 millions de dollars, en hausse de 877 millions de dollars, ou 5,0 %.
- Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 17 982 millions de dollars, en hausse de 852 millions de dollars, ou 5,0 %.
 - Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail (Loblaw) a augmenté de 4,5 %.
 - Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail (Shoppers Drug Mart/Pharmaprix) a augmenté de 4,6 %, le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin s'étant accru de 1,8 % et le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance ayant progressé de 7,4 %.
- Le chiffre d'affaires tiré du commerce électronique a augmenté de 13,6 %.
- Le résultat d'exploitation s'est établi à 1 065 millions de dollars, en hausse de 74 millions de dollars, ou 7,5 %.
- Le montant ajusté du BAIIA²⁾ s'est chiffré à 1 926 millions de dollars, en hausse de 80 millions de dollars, ou 4,3 %.
- Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾ du secteur Vente au détail s'est établi à 30,6 %, ce qui représente une baisse de 20 points de base.

- Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société s'est élevé à 621 millions de dollars, en hausse de 65 millions de dollars, ou 11,7 %. Le bénéfice net dilué par action ordinaire s'est établi à 1,95 \$, ce qui représente une augmentation de 0,26 \$, ou 15,4 %.
- Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾ s'est établi à 719 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 56 millions de dollars, ou 8,4 %.
- Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire²⁾ s'est chiffré à 2,26 \$, en hausse de 0,25 \$, ou 12,4 %.
- La société a racheté aux fins d'annulation 2,9 millions d'actions ordinaires à un coût de 341 millions de dollars et a engagé des dépenses d'investissement de 676 millions de dollars, déduction faite du produit tiré de la cession d'immeubles. Les flux de trésorerie disponibles²⁾ affectés au secteur Vente au détail se sont chiffrés à 663 millions de dollars.

Voir les notes de fin de document à la fin du présent communiqué de presse.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS ET SECTORIELS

Le tableau qui suit présente les principales mesures de rendement de la société par secteur.

	2023 (16 semaines)				2022 (16 semaines)			
Pour les périodes closes le 7 octobre 2023 et le 8 octobre 2022 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Vente au détail	Services financiers	Éliminations	Total	Vente au détail	Services financiers	Éliminations	Total
Produits	17 982 \$	379 \$	(96) \$	18 265 \$	17 130 \$	350 \$	(92) \$	17 388 \$
Montant ajusté de la marge brute ²⁾	5 502 \$	325 \$	(96) \$	5 731 \$	5 272 \$	294 \$	(92) \$	5 474 \$
Montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage ²⁾	30,6 %	s.o.	— %	31,4 %	30,8 %	s.o.	— %	31,5 %
Résultat d'exploitation	1 006 \$	59 \$	— \$	1 065 \$	949 \$	42 \$	— \$	991 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation ²⁾	1 141	59	—	1 200	1 091	42	—	1 133
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 852 \$	74 \$	— \$	1 926 \$	1 791 \$	55 \$	— \$	1 846 \$
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	10,3 %	s.o.	— %	10,5 %	10,5 %	s.o.	— %	10,6 %
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	197 \$	37 \$	— \$	234 \$	194 \$	23 \$	— \$	217 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ²⁾	197	37	—	234	194	23	—	217
Bénéfice avant impôt sur le résultat	809 \$	22 \$	— \$	831 \$	755 \$	19 \$	— \$	774 \$
Impôt sur le résultat				182 \$				199 \$
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat ²⁾				219				234
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle				25 \$				16 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social				3				3
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société				621 \$				556 \$
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾				719				663
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)				1,95 \$				1,69 \$
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ²⁾ (en dollars)				2,26 \$				2,01 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)				318,4				329,6

Le tableau qui suit présente une répartition du chiffre d'affaires total et du chiffre d'affaires des magasins comparables de la société pour le secteur Vente au détail.

Pour les périodes closes le 7 octobre 2023 et le 8 octobre 2022 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2023 (16 semaines)		2022 (16 semaines)	
	Chiffre d'affaires	Chiffre des magasins comparables	Chiffre d'affaires	Chiffre des magasins comparables
Secteur de l'alimentation au détail	12 843 \$	4,5 %	12 221 \$	6,9 %
Secteur des pharmacies au détail	5 139	4,6 %	4 909	7,7 %
Médicaments sur ordonnance et services de soins de santé	2 635	7,4 %	2 466	4,7 %
Produits de l'avant du magasin	2 504	1,8 %	2 443	10,7 %

SECTEUR VENTE AU DÉTAIL

- Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 17 982 millions de dollars, en hausse de 852 millions de dollars, ou 5,0 %.
 - Le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail (Loblaw) s'est chiffré à 12 843 millions de dollars et le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 4,5 % (6,9 % en 2022).
 - L'indice des prix à la consommation (l'« IPC ») calculé selon l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin s'est établi à 7,1 % (10,7 % en 2022), ce qui est supérieur à l'inflation interne du prix des aliments de la société;
 - L'achalandage en magasin du secteur de l'alimentation au détail a augmenté et la taille du panier d'épicerie a fléchi.
 - Le chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail (Shoppers Drug Mart/Pharmaprix) s'est établi à 5 139 millions de dollars et le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail s'est accru de 4,6 % (7,7 % en 2022), le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé ayant augmenté de 7,4 % (4,7 % en 2022) et le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin affichant une hausse de 1,8 % (10,7 % en 2022).
 - Si l'on tient compte seulement des magasins comparables, le nombre d'ordonnances exécutées a augmenté de 0,9 % (0,9 % en 2022) et la valeur moyenne des ordonnances s'est accrue de 5,1 % (3,3 % en 2022).
- Le résultat d'exploitation s'est établi à 1 006 millions de dollars, en hausse de 57 millions de dollars, ou 6,0 %.
- Le montant ajusté de la marge brute²⁾ s'est établi à 5 502 millions de dollars, en hausse de 230 millions de dollars, ou 4,4 %. Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾ s'est établi à 30,6 %, en baisse de 20 points de base (10 points de base en 2022). Les marges du secteur Vente au détail ont légèrement fléchi, en raison principalement de l'augmentation des pertes.
- Le montant ajusté du BAIIA²⁾ s'est établi à 1 852 millions de dollars, en hausse de 61 millions de dollars, ou 3,4 %, en raison d'une augmentation du montant ajusté de la marge brute²⁾, qui a été partiellement contrebalancée par une hausse des frais de vente et charges générales et administratives. Les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires se sont établis à 20,3 %, ce qui est comparable à ceux inscrits en 2022, le levier d'exploitation découlant de l'augmentation du chiffre d'affaires ayant été partiellement contrebalancé par une hausse des investissements, au cours du trimestre, dans l'optimisation du réseau et des initiatives d'amélioration des processus et de création d'efficacités totalisant environ 50 millions de dollars.
- Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont établis à 865 millions de dollars, en hausse de 14 millions de dollars, ou 1,6 %, en raison essentiellement d'une augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles liées aux conversions de magasins de détail, des actifs liés aux technologies de l'information (« TI ») et des actifs loués ainsi que d'un amortissement accéléré de 2 millions de dollars attribuable à l'optimisation du réseau, facteurs en partie contrebalancés par l'incidence de l'amortissement accéléré comptabilisé à l'exercice précédent en raison de la réévaluation de la durée d'utilité estimée de certains actifs liés aux TI. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ») et de Lifemark Health Group (« Lifemark ») de 154 millions de dollars (151 millions de dollars en 2022).
- La société a comptabilisé des charges de 13 millions de dollars liées à l'optimisation du réseau, ce qui inclut un amortissement accéléré de 2 millions de dollars, comme il est décrit ci-dessus, et d'autres charges. La société prévoit maintenant comptabiliser des charges totales liées à l'optimisation du réseau d'environ 60 millions de dollars à 70 millions de dollars au cours de l'exercice 2023, soit une augmentation de 50 millions de dollars à 60 millions de dollars, en raison des activités supplémentaires liées à l'optimisation du réseau.
- Sept magasins du secteur de l'alimentation et du secteur des pharmacies ont ouvert leurs portes et un les a fermées, ce qui a donné lieu à une augmentation nette de 0,3 million de pieds carrés, ou 0,4 %, de la superficie du secteur Vente au détail.

SECTEUR SERVICES FINANCIERS

- Les produits se sont établis à 379 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 29 millions de dollars, ou 8,3 %. L'augmentation est attribuable surtout à la hausse des produits d'intérêts découlant de l'augmentation des créances sur cartes de crédit ainsi qu'à l'augmentation des commissions d'interchange et des autres produits liés aux cartes de crédit attribuable aux dépenses accrues des clients, facteurs en partie contrebalancés par la diminution du chiffre d'affaires attribuable aux kiosques *La Boutique Mobile*^{MC}.
- Le bénéfice avant impôt sur le résultat s'est établi à 22 millions de dollars, en hausse de 3 millions de dollars, ou 15,8 %. L'amélioration est attribuable essentiellement à l'augmentation des produits dont il est question plus haut, partiellement contrebalancée par l'augmentation des coûts de financement attribuable à une hausse des taux d'intérêt et à la progression du portefeuille de cartes de crédit, l'augmentation des radiations contractuelles et l'incidence, d'un exercice à l'autre, de la provision pour pertes sur créances attendues.

PERSPECTIVES³⁾

Loblaw entend poursuivre son initiative d'excellence en matière de vente au détail tout en veillant à la progression de ses initiatives de croissance en 2023. Les secteurs d'activité de la société demeurent bien positionnés pour répondre aux besoins quotidiens des Canadiens. Toutefois, la société ne peut prédire les répercussions exactes qu'aura l'incertitude entourant l'économie mondiale, incluant le contexte inflationniste, sur ses résultats financiers de 2023.

Pour l'exercice 2023 complet, la société continue de s'attendre à ce que :

- ses activités de vente au détail dégagent une croissance du bénéfice plus élevée que celle du chiffre d'affaires;
- la croissance du montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire²⁾ se situe dans le bas de la fourchette à deux chiffres;
- les investissements dans notre réseau de magasins et nos centres de distribution s'accroissent grâce à des investissements d'un montant net de 1,6 milliard de dollars, ce qui reflète des investissements en capital bruts d'environ 2,1 milliards de dollars, contrebalancés par un produit tiré des cessions de biens immobiliers d'environ 500 millions de dollars;
- un remboursement de capital aux actionnaires puisse avoir lieu de par l'affectation d'une fraction importante des flux de trésorerie disponibles au rachat d'actions.

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE (« ESG »)

Au troisième trimestre, la société a continué à réaliser des progrès importants en ce qui concerne ses deux piliers ESG :

- *Lutter contre les changements climatiques* : La société s'est fixé comme objectif de convertir tous les emballages faits de plastique des produits de marques contrôlées et de ceux emballés en magasin en matériaux recyclables ou réutilisables d'ici 2025. Au cours du trimestre, elle a dépassé la barre des 50 % de cet objectif de durabilité, et compte atteindre la conformité totale d'ici 2025, soit l'échéance fixée. La société a également réalisé des progrès importants en réduisant ses émissions de Scope 1 et de Scope 2 au cours du trimestre, grâce à la mise en œuvre réussie de l'éclairage à DEL et de la conversion des gaz réfrigérants dans plus de 120 magasins. Ces initiatives ont contribué collectivement à une réduction annuelle estimée des émissions de carbone équivalant à celles produites par 4 200 voitures;
- *Faire progresser l'équité sociale* : La société a démontré son soutien à la Fondation pour les enfants le Choix du Président et à sa mission de nourrir un million d'enfants par an d'ici 2025, en procédant au lancement de la toute première journée « Un achat. Un don. ». Le 7 septembre 2023, Loblaw s'est engagée à faire don d'un dollar (1 \$) pour chaque achat effectué en magasin et en ligne, jusqu'à concurrence de 2 millions de dollars, ce qui porte à 4 millions de dollars le total de ses dons pour 2023. Joe Fresh, la marque de mode de Loblaw, a mis en valeur la diversité et l'inclusion dans sa campagne de vêtements de sport du printemps, ce qui lui a valu le prix Impact Award 2023 de Canadian Grocer pour la catégorie Diversité, équité et inclusion. Enfin, la Fondation Pharmaprix pour la santé des femmes^{MD} a lancé sa campagne *Abriter l'espoir* en procédant à un don d'un million de dollars, attribuant des montants respectifs de 500 000 \$ à Hébergement femmes Canada et à la Fondation canadienne des femmes pour des initiatives de lutte contre la violence fondée sur le genre.

OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

Depuis le début de l'exercice, la société a racheté 10,4 millions d'actions ordinaires aux fins d'annulation à un coût de 1 235 millions de dollars.

De temps à autre, la société participe à un régime d'achat automatique d'actions (le « RAAA ») avec un courtier afin de faciliter le rachat de ses actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Pendant la période de validité du RAAA, le courtier de la société peut acheter des actions ordinaires à des moments où la société ne serait normalement pas active sur le marché.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société, ainsi que sur les questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué de presse renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, les initiatives stratégiques et la restructuration, les changements réglementaires, dont la poursuite de la réforme du réseau de la santé, la situation de trésorerie future, les dépenses d'investissement prévues ainsi que le degré d'avancement et l'incidence des déploiements de systèmes de technologies de l'information (les « TI »). Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent communiqué de presse, y compris, mais sans s'y limiter, aux rubriques « Résultats d'exploitation consolidés et sectoriels » et « Perspectives ». Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et d'autres mots ou expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs, et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits dans le rapport de gestion de la société inclus dans son Rapport annuel de 2022 – Revue financière et à la rubrique 4, « Risques », de sa notice annuelle 2022 pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent communiqué de presse. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

DÉCLARATION DE DIVIDENDES

Après la clôture du troisième trimestre de 2023, le Conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de deuxième rang, série B de :

Actions ordinaires	0,446 \$ par action ordinaire, à payer le 30 décembre 2023 aux actionnaires inscrits le 15 décembre 2023
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	0,33125 \$ par action, à payer le 31 décembre 2023 aux actionnaires inscrits le 15 décembre 2023

EXTRAIT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES

La société utilise des mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières, qui font l'objet d'un rapprochement et sont décrites en détail à l'annexe 1, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du présent communiqué de presse.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des Normes internationales d'information financière (les « IFRS » ou les « PCGR ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

Le tableau qui suit présente sommairement les différences entre les mesures financières conformes aux PCGR et les mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières de la société, qui font l'objet d'un rapprochement et sont décrites en détail à l'annexe 1.

Pour les périodes closes le 7 octobre 2023 et le 8 octobre 2022 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2023 (16 semaines)			2022 (16 semaines)		
	Mesures conformes aux PCGR	Éléments d'ajustement	Mesures non conformes aux PCGR ²⁾	Mesures conformes aux PCGR	Éléments d'ajustement	Mesures non conformes aux PCGR ²⁾
BAIIA	1 945 \$	(19) \$	1 926 \$	1 855 \$	(9) \$	1 846 \$
Résultat d'exploitation	1 065 \$	135 \$	1 200 \$	991 \$	142 \$	1 133 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	234	—	234	217	—	217
Bénéfice avant impôt sur le résultat	831 \$	135 \$	966 \$	774 \$	142 \$	916 \$
Déduire les éléments suivants :						
Impôt sur le résultat	182	37	219	199	35	234
Participations ne donnant pas le contrôle	25	—	25	16	—	16
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées	3	—	3	3	—	3
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾	621 \$	98 \$	719 \$	556 \$	107 \$	663 \$
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	1,95 \$	0,31 \$	2,26 \$	1,69 \$	0,32 \$	2,01 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires – dilué (en millions)	318,4	—	318,4	329,6	—	329,6

- i) Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société correspond au bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, déduction faite des dividendes déclarés sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de la société.

Le tableau qui suit présente sommairement les éléments d'ajustement de la société, qui font l'objet d'un rapprochement et sont décrits en détail à l'annexe 1.

Pour les périodes closes le 7 octobre 2023 et le 8 octobre 2022 (en millions de dollars canadiens)	2023 (16 semaines)	2022 (16 semaines)
Résultat d'exploitation	1 065 \$	991 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :		
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	154 \$	151 \$
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	(6)	(6)
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	(13)	(3)
Éléments d'ajustement	135 \$	142 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾	1 200 \$	1 133 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	234 \$	217 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières²⁾	234 \$	217 \$
Impôt sur le résultat	182 \$	199 \$
Ajouter l'incidence de l'élément suivant :		
Incidence fiscale des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt	37 \$	35 \$
Éléments d'ajustement	37 \$	35 \$
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat²⁾	219 \$	234 \$

PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

Rapport annuel de 2022 et Rapport du troisième trimestre de 2023 à l'intention des actionnaires de la société

Le Rapport annuel de 2022 et le Rapport du troisième trimestre de 2023 à l'intention des actionnaires de la société sont disponibles sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société, à loblaw.ca, et à sedarplus.ca.

Relations avec les investisseurs

Personne-ressource pour les investisseurs :	Personne-ressource pour les médias :
Roy MacDonald	Catherine Thomas
Vice-président, Relations avec les investisseurs	Vice-présidente, Communications
905-861-2243	416-844-2507
investor@loblaw.ca	pr@loblaw.ca

Des informations financières supplémentaires ont été transmises par voie électronique à diverses autorités en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire de SEDAR+ et au Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »), organisme de réglementation principal de la Banque le Choix du Président, filiale de la société. La société procède à un appel à l'intention des analystes peu de temps après la publication de ses résultats financiers trimestriels. Ces appels sont archivés sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société, à l'adresse loblaw.ca.

Téléconférence et webémission

Les Compagnies Loblaw Limitée tiendra une téléconférence et une webémission le 15 novembre 2023 à 10 h (HE).

Pour accéder à la téléconférence, prière de composer le 416-764-8688 ou le 888-390-0546. La rediffusion sera disponible environ deux heures après la téléconférence au 416-764-8677 ou au 888-390-0541, code d'accès 688050#. Pour accéder à la webémission, veuillez cliquer sur l'onglet « Investisseurs » du site loblaw.ca. Préinscription possible.

De plus amples renseignements sur la téléconférence et la webémission se trouvent sur le site Web de Les Compagnies Loblaw Limitée à l'adresse loblaw.ca.

Notes de fin de document du communiqué de presse

- 1) Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs. Voir la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent communiqué de presse et du Rapport du troisième trimestre de 2023 à l'intention des actionnaires de la société pour une analyse des principaux facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions et des projections formulées aux présentes et pour connaître les principaux facteurs et hypothèses pris en compte lors de l'établissement de ces énoncés. Le présent communiqué de presse doit être lu en parallèle avec les documents que Les Compagnies Loblaw Limitée dépose, à l'occasion, auprès des autorités en valeurs mobilières et qui peuvent être consultés à sedarplus.ca et à loblaw.ca.
 - 2) Voir la rubrique intitulée « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » figurant en Annexe 1 du présent communiqué de presse, qui comprend le rapprochement de ces mesures non conformes aux PCGR avec les mesures conformes aux PCGR les plus directement comparables.
 - 3) À lire en parallèle avec la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent communiqué de presse et du Rapport du troisième trimestre de 2023 à l'intention des actionnaires de la société.
-

ANNEXE 1 : MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES

La société utilise les mesures financières et les ratios financiers non conformes aux PCGR et autres mesures financières et ratios financiers suivants : la marge brute du secteur Vente au détail; le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail; le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail; le montant ajusté du bénéfice avant impôt sur le résultat, charges d'intérêts nettes et autres charges financières et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (le « montant ajusté du BAIIA »); le montant ajusté de la marge du BAIIA; le montant ajusté du résultat d'exploitation; le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières; le montant ajusté de l'impôt sur le résultat; le montant ajusté du taux d'impôt effectif; le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires; le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire; les flux de trésorerie disponibles; et le chiffre d'affaires des magasins comparables. Elle estime que ces mesures financières et ces ratios financiers non conformes aux PCGR et autres mesures financières et ratios financiers fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer sa performance et sa situation financières, pour les raisons indiquées ci-dessous.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société ajuste ces éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

Marge brute du secteur Vente au détail, montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail et montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté de la marge brute par secteur avec la marge brute par secteur, laquelle fait l'objet d'un rapprochement avec les produits et le coût des ventes qui sont présentés dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère la marge brute du secteur Vente au détail et le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail comme des mesures utiles l'aidant à évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail et à prendre des décisions à l'égard de ses activités courantes.

Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail correspond au montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail divisé par les produits du secteur Vente au détail.

	2023 (16 semaines)				2022 (16 semaines)			
Pour les périodes closes le 7 octobre 2023 et le 8 octobre 2022 (en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Éliminations	Total	Vente au détail	Services financiers	Éliminations	Total
Produits	17 982 \$	379 \$	(96) \$	18 265 \$	17 130 \$	350 \$	(92) \$	17 388 \$
Coût des ventes	12 480	54	—	12 534	11 858	56	—	11 914
Marge brute	5 502 \$	325 \$	(96) \$	5 731 \$	5 272 \$	294 \$	(92) \$	5 474 \$
Montant ajusté de la marge brute	5 502 \$	325 \$	(96) \$	5 731 \$	5 272 \$	294 \$	(92) \$	5 474 \$

Montant ajusté du résultat d'exploitation, montant ajusté du BAIIA et montant ajusté de la marge du BAIIA

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté du BAIIA avec le résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société qui est présenté dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté du BAIIA comme une mesure utile l'aidant à évaluer la performance de ses activités courantes et sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses d'investissement.

Le montant ajusté de la marge du BAIIA correspond au montant ajusté du BAIIA, divisé par les produits.

	2023 (16 semaines)			2022 (16 semaines)		
Pour les périodes closes le 7 octobre 2023 et le 8 octobre 2022 (en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Total	Vente au détail	Services financiers	Total
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société			624 \$			559 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :						
Participations ne donnant pas le contrôle			25			16
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières			234			217
Impôt sur le résultat			182			199
Résultat d'exploitation	1 006 \$	59 \$	1 065 \$	949 \$	42 \$	991 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :						
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	154 \$	— \$	154 \$	151 \$	— \$	151 \$
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	(6)	—	(6)	(6)	—	(6)
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	(13)	—	(13)	(3)	—	(3)
Éléments d'ajustement	135 \$	— \$	135 \$	142 \$	— \$	142 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	1 141 \$	59 \$	1 200 \$	1 091 \$	42 \$	1 133 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	865	15	880	851	13	864
Moins : Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	(154)	—	(154)	(151)	—	(151)
Montant ajusté du BAIIA	1 852 \$	74 \$	1 926 \$	1 791 \$	55 \$	1 846 \$

Outre les éléments dont il est question plus haut à la section portant sur le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail, le montant ajusté du BAIIA a été touché, le cas échéant, par les éléments suivants :

Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark L'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 6 050 millions de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée. L'amortissement annuel lié aux immobilisations incorporelles acquises s'établira à environ 500 millions de dollars jusqu'en 2024 et diminuera par la suite.

L'acquisition de Lifemark en 2022 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 299 millions de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée.

Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change La société est exposée aux fluctuations des prix des marchandises et du cours de change du dollar américain. Conformément à sa politique de gestion du risque marchandises, la société a recours à des contrats à terme normalisés et à des contrats à terme de gré à gré négociés en bourse pour atténuer la volatilité des prix du carburant et du cours de change du dollar américain. Ces instruments dérivés ne sont pas acquis à des fins de transaction ou de spéculation. Conformément aux méthodes comptables que la société utilise à l'égard de ses instruments dérivés, la variation de la juste valeur de ces instruments, qui comprend les profits et les pertes réalisés et latents, est comptabilisée dans le résultat d'exploitation. La comptabilisation de ces dérivés sur marchandises et de ces dérivés de change a une incidence sur les résultats présentés par la société; cependant, leur effet économique permet de réduire considérablement les risques connexes découlant des fluctuations des prix des marchandises et du cours de change et des engagements liés au dollar américain.

Profit sur la vente d'immeubles non exploités Au troisième trimestre de 2023, la société a comptabilisé un profit lié à la vente d'immeubles non exploités de 13 millions de dollars (3 millions de dollars en 2022).

Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières et des charges d'intérêts nettes et autres charges financières qui sont présentées dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance financière sous-jacente et pour la prise de décisions concernant ses activités de nature financière.

Pour les périodes closes le 7 octobre 2023 et le 8 octobre 2022 (en millions de dollars canadiens)	2023 (16 semaines)	2022 (16 semaines)
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	234 \$	217 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières	234 \$	217 \$

Montant ajusté de l'impôt sur le résultat et montant ajusté du taux d'impôt effectif Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté de l'impôt sur le résultat avec l'impôt sur le résultat qui est présenté dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté de l'impôt sur le résultat comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Le montant ajusté du taux d'impôt effectif correspond au montant ajusté de l'impôt sur le résultat, divisé par la somme du montant ajusté du résultat d'exploitation diminué du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

Pour les périodes closes le 7 octobre 2023 et le 8 octobre 2022 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2023 (16 semaines)	2022 (16 semaines)
Montant ajusté du résultat d'exploitation ⁱ⁾	1 200 \$	1 133 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ⁱ⁾	234	217
Montant ajusté du bénéfice avant impôt	966 \$	916 \$
Impôt sur le résultat	182 \$	199 \$
Ajouter : Incidence fiscale des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt ⁱⁱ⁾	37	35
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat	219 \$	234 \$
Taux d'impôt effectif	21,9 %	25,7 %
Montant ajusté du taux d'impôt effectif	22,7 %	25,5 %

i) Voir le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières présenté dans les tableaux ci-dessus.

ii) Voir le tableau portant sur le montant ajusté du résultat d'exploitation, le montant ajusté du BAIIA et le montant ajusté de la marge du BAIIA ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ci-dessus pour obtenir une liste exhaustive des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt.

Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société et le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire comme des mesures utiles pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Pour les périodes closes le 7 octobre 2023 et le 8 octobre 2022 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2023 (16 semaines)	2022 (16 semaines)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	624 \$	559 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(3)	(3)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	621 \$	556 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	624 \$	559 \$
Éléments d'ajustement (se reporter au tableau suivant)	98	107
Montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	722 \$	666 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(3)	(3)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	719 \$	663 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	318,4	329,6

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire avec le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire pour les périodes closes aux dates indiquées :

	2023 (16 semaines)		2022 (16 semaines)	
Pour les périodes closes le 7 octobre 2023 et le 8 octobre 2022 (en millions de dollars canadiens/en dollars canadiens)	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire
Montant présenté	621 \$	1,95 \$	556 \$	1,69 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	113 \$	0,35 \$	112 \$	0,34 \$
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	(4)	(0,01)	(4)	(0,02)
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	(11)	(0,03)	(1)	—
Éléments d'ajustement	98 \$	0,31 \$	107 \$	0,32 \$
Montant ajusté	719 \$	2,26 \$	663 \$	2,01 \$

Flux de trésorerie disponibles Le tableau qui suit présente le rapprochement, par secteur d'exploitation à présenter, des flux de trésorerie disponibles avec les entrées nettes liées aux activités d'exploitation. La société est d'avis que les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure utile pour évaluer la trésorerie qu'elle peut affecter à des activités de financement et d'investissement supplémentaires.

	2023 (16 semaines)				2022 (16 semaines)			
Pour les périodes closes le 7 octobre 2023 et le 8 octobre 2022 (en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Éliminationsⁱ⁾	Total	Vente au détail	Services financiers	Éliminationsⁱ⁾	Total
Entrées (sorties) nettes liées aux activités d'exploitation	1 898 \$	107 \$	40 \$	2 045 \$	1 496 \$	(15) \$	18 \$	1 499 \$
Moins :								
Dépenses d'investissement ⁱⁱ⁾	681	14	—	695	423	9	—	432
Intérêts payés	82	—	40	122	76	—	18	94
Paielements au titre de la location, montant net	472	—	—	472	454	—	—	454
Flux de trésorerie disponibles²⁾	663 \$	93 \$	— \$	756 \$	543 \$	(24) \$	— \$	519 \$

i) Les intérêts payés sont inclus dans les entrées nettes liées aux activités d'exploitation du secteur Services financiers.

ii) Les dépenses d'investissement correspondent à la somme des entrées d'immobilisations corporelles et des entrées d'immobilisations incorporelles qui sont présentées dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie de la société.

Chiffre d'affaires des magasins comparables Le chiffre d'affaires des magasins comparables correspond au chiffre d'affaires du secteur Vente au détail tiré des magasins exploités pendant les deux périodes comparables, y compris les magasins ayant subi une relocalisation, une conversion, une expansion, une réduction ou une rénovation. La société estime que cette mesure est utile pour évaluer les tendances en matière de ventes, compte non tenu de l'effet des ouvertures et des fermetures de magasins.